



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 18 février 2026

Violence à l'école : Remettre les parents au cœur de la solution

À la suite de la [lettre du ministre de l'Éducation nationale sur la violence scolaire](#) et des débats récents opposant parents et enseignants dans l'espace public, Familles de France appelle à sortir des postures accusatrices pour engager une réponse collective.

La violence à l'école est une réalité préoccupante. Elle ne peut être ni minimisée, ni instrumentalisée pour désigner un responsable unique. L'école n'est ni une garderie, ni un espace isolé de la société : elle est un lieu éducatif partagé lieu d'apprentissage du vivre ensemble et de la laïcité.

Familles de France rappelle un principe fondamental :

les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Cette responsabilité ne s'oppose pas à celle des enseignants, elle la complète.

Nous saluons la reconnaissance de cette place par le ministère. Mais elle doit désormais se traduire concrètement dans le fonctionnement de l'institution scolaire :

- une association réelle des parents aux décisions concernant la vie de l'établissement ;
- une écoute effective des représentants de parents ;
- un dialogue régulier, y compris dans les situations de tension.

Car la recherche est constante : lorsque les parents sont associés, le climat scolaire s'améliore et les violences diminuent.

Faire vivre la coéducation : la proposition du congé de parent actif

Pour rendre cette coopération possible, Familles de France porte une proposition de **congé de parent actif**, permettant aux parents de participer aux temps scolaires importants sans pénalisation professionnelle.

Aujourd'hui, beaucoup de familles veulent s'impliquer mais n'en ont matériellement pas la possibilité.

La coéducation ne peut reposer uniquement sur la bonne volonté : elle nécessite des moyens concrets.

Sortir de l'opposition parents / enseignants

Les discours qui opposent parents et enseignants nourrissent la défiance et aggravent les tensions scolaires.

Face à la violence, aucune profession ne peut agir seule.

1/2

La sécurité et la réussite des enfants reposent sur une alliance éducative claire : **institution - enseignants - parents – élèves.**

Familles de France appelle à une prise de conscience collective : protéger les enfants suppose de travailler ensemble, pas les uns contre les autres, dans un respect mutuel.

Contact presse :

Pôle Éducation - Familles de France
Émilie Souplet - 06 27 67 20 61

2/2